

Information

Pourquoi les panneaux de notre commune sont en berne ?

L'ensemble du Conseil municipal a décidé de mettre en berne les panneaux de notre commune aux entrées de notre village avec la mention « Commune menacée de disparition ». Cette attitude paraît justifiée compte tenu des dispositions figurant dans la loi « NOTRe » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) en voie d'adoption à l'Assemblée Nationale.

C'est la base même de l'architecture démocratique qui est menacée. Les maires de France ont exprimé dernièrement leur attachement indéfectible aux libertés communales. Par cette loi, les compétences des communes seraient réduites en augmentant les compétences obligatoires et facultatives des intercommunalités.

Les communautés de communes passeraient à un minimum de 20 000 habitants ; elles auraient la possibilité de décider les impôts des communes à la majorité qualifiée. Les petites communes ne seraient plus représentées et seraient vidées de leur pouvoir de décision.

La réforme territoriale signe la mort des petites communes. Pis. Elle les privera de certaines de leurs compétences (voirie, assainissement, urbanisme, eau) et de la relation de proximité avec les habitants de notre commune. La commune ne pourra plus gérer ses richesses (bois, carrière...).

Les tarifs des impôts (Taxe d'habitation et Taxe foncière), eau, assainissement, ne seront plus décidés ni établis par la Commune.

La marge de manœuvre se réduira comme une peau de chagrin tout comme les ressources des communes qui seront arrachées. C'est donc le motif des manifestations qui ont déjà eu lieu à Besançon le 13 juin dernier et à Paris. De nombreux articles ont été relayés dans la presse à ce sujet.

Nous tenions à vous informer de notre geste au niveau communal pour comprendre l'avenir de notre village.

Une journée nationale d'action sera effectuée le 19 septembre prochain dans toutes les communes afin de sensibiliser tous les citoyens sur les conséquences de baisse des dotations et de la réforme territoriale.



Mairie de
SOMBACOUR
25520 (Doubs)

1 Grande Rue

Tél. : 03 81 38 28 82 - Fax : 03 81 38 25 28
mairie.de.sombacour@wanadoo.fr